

Paris, le 13 juillet 2023

New Deal mobile : inauguration du 2500^{ème} pylône 4G mis en service dans le cadre du dispositif de couverture ciblée

Jean-Noël BARROT, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications, **Laure de LA RAUDIÈRE**, Présidente de l'Arcep, **Nicolas GUÉRIN**, Président de la Fédération Française des Télécoms (FFTélécoms) et les représentants des opérateurs de téléphonie mobile ont inauguré aujourd'hui le **2 500^{ème} pylône 4G multi-opérateurs issu du dispositif de « couverture ciblée » du « New Deal mobile », qui prévoit l'ouverture de plus de 5000 sites 4G en zones rurales d'ici 2027.**

Ce pylône, inauguré en présence de Cécile DINDAR, Préfète de l'Aube, de Philippe PICHERY, Président du Conseil départemental de l'Aube, de Guy BONCORPS, Maire de Dampierre et des élus locaux, et mutualisé par les quatre opérateurs (Bouygues Telecom, Free, Orange et SFR), dessert depuis quelques jours la commune de Dampierre ainsi que les communes de Vaucogne et Breban.

Cette inauguration marque une étape symbolique dans l'avancée du New Deal mobile conclu en 2018 à l'initiative du Gouvernement, et plus particulièrement du dispositif de couverture ciblée. Par ce dispositif inédit et ambitieux, les opérateurs mobiles Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange et SFR se sont engagés à assurer la couverture de 5 000 zones chacun, identifiées par les collectivités territoriales et les services de l'État, et ciblant des besoins de couverture localisée.

L'Arcep suit chaque trimestre l'avancée du New Deal mobile [sur son site internet](#). **Depuis 2018, 4 215 zones ont été identifiées par les équipes-projet locales.**

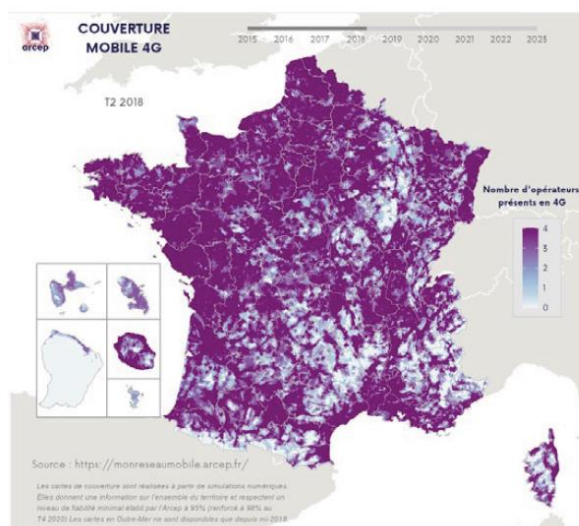
En complément de ce dispositif, **le New Deal mobile comprend d'autres engagements des opérateurs en matière de déploiement des réseaux mobiles sur le territoire**, avec des échéances qui s'échelonnent jusqu'en 2030. Ces engagements concernent notamment **la généralisation de la 4G sur les réseaux mobiles des opérateurs, une meilleure couverture des axes de transport et une amélioration progressive de la qualité de la couverture des réseaux mobiles.**

Jean-Noël BARROT : « Cette initiative imaginée et portée par le Gouvernement depuis 2018 est un succès pour tous les territoires. Le New Deal mobile est un exemple de coopération de confiance entre les collectivités locales, les opérateurs télécoms et l'Etat pour répondre aux besoins de la vie quotidienne des Français. Nous nous sommes engagés à mettre en service 5000 pylônes d'ici 2027 pour éradiquer les zones blanches. Nous fêtons aujourd'hui le 2500^{ème} pylône mis en service, un anniversaire qui témoigne de la rapidité de ce déploiement ! Continuons à apporter de la connectivité aux Français dans les communes les plus reculées. »

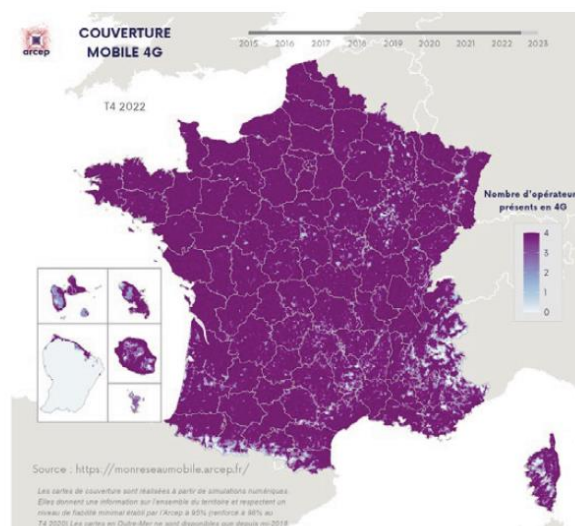
Laure de LA RAUDIÈRE : « En adaptant l'offre de couverture mobile à la réalité du terrain et aux besoins des utilisateurs, le dispositif de couverture ciblée est une réussite collective, dans laquelle le rôle des collectivités territoriales et des équipes-projets locales est central. Partant des besoins identifiés par les collectivités territoriales, le dispositif améliore concrètement le quotidien de nos concitoyens, notamment en zone rurale et de montagne. L'Arcep veillera, grâce à son suivi trimestriel, à ce que cette bonne dynamique se poursuive au profit des habitants qui souffrent encore d'une connectivité insuffisante. »

Nicolas GUÉRIN : « La Fédération Française des Télécoms et l'ensemble des opérateurs sont totalement mobilisés depuis plus de 5 ans dans le déploiement du programme du New Deal Mobile. Plus de 42 000 sites existants ont migré en 4G et 2 500 nouveaux sites 4G multi-opérateurs, identifiés par les élus au sein des équipes projets, ont été construits et mis en service par les quatre opérateurs. Nous assumons pleinement notre rôle dans l'aménagement numérique de tous les territoires. »

VISION COMPARÉE DE LA COUVERTURE EN 4G EN FRANCE MÉTROPOLITAINE AVANT ET APRÈS LE NEW DEAL MOBILE



À fin juin 2018



À fin décembre 2022

Source : Arcep à partir des données transmises par les opérateurs

Contacts presse :

- > **Cabinet de Jean-Noël Barrot** : 01 53 18 43 42 - presse@numerique.gouv.fr
- > **Arcep - Anne-Lise Lucas** : 01 40 47 71 37 - anne-lise.lucas@arcep.fr
- > **Fédération Française des Télécoms** : Alice Provost : 06 07 65 11 37 - aprovost@fftelecoms.org

Documents associés :

- [En savoir plus sur le New Deal mobile](#)
- [Suivi trimestriel du New Deal mobile](#)
- [Le dispositif de couverture ciblée : quels résultats quatre ans après son lancement ? \(Rapport annuel de l'Arcep – Juin 2023\)](#)
- [La couverture 2G/3G et 4G par département](#)